

Modalités administratives :

- ° Inscriptions ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans (les plus petits doivent cependant être propres)
- ° **Toute absence devra être justifiée (certificat médical ou autre document justificatif...), sinon l'inscription sera facturée**
- ° L'accueil de loisirs se situe dans l'école de Loigné sur Mayenne (ouverture par le côté primaire)
- ° Le programme est susceptible d'être modifié selon les conditions météorologiques.
- ° Merci de prendre connaissance du **règlement intérieur**, qui est donné à chaque famille lors de la première inscription.

Horaires :

- Déjeuner : 12h- 13h30
- Accueil de loisirs : 13h30 – 16h40
- Accueil périscolaire : 17h – 18h30

Vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 16h40, exception possible avec les sorties : les horaires vous seront alors communiqués.

Facturation :

Les factures sont envoyées par mail, la date de prélèvement sera indiquée sur la facture. **Obligation de passer au prélèvement automatique à partir de septembre 2017.**

Tickets CAF et MSA acceptés, **directement à la mairie**. Ils sont déduits sur votre facture.

Inscriptions :

Compléter le coupon joint, ou inscription possible en ligne sur le portail familles: <https://chateaugontier.portail-familles.net>, ou envoyer un mail. Pour les dossiers d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez à nous retourner la nouvelle assurance extrascolaire pour l'année 2017-2018.

Numéro de téléphone mairie de Loigné sur Mayenne : 02-43-07-28-71

Numéro de portable ALSH (Marion ou Angélique) : 06-07-07-78-10

Adresse mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com



Mercredis

Du 8 novembre au 20 décembre 2017



L'hiver en fête



Mercredi 8 novembre :
Bonhommes de
guimauve

Mercredi 15 novembre :
Jolies guirlandes

Mercredi 22 novembre :
Peins les fenêtres

Mercredi 29 novembre :
Cuisine : mon beau sapin

Mercredi 6 décembre :
Vidéos quizz

Mercredi 13 décembre :
Multi jeux de Noël

Mercredi 20 décembre :
SORTIE Cinéma
(13h45-17h30)
Pas de sieste



<i>TARIFS</i>	QF ≤ 900	QF > 900
Tous les mercredis après-midis	4,80 €	5 €
Déjeuner	3,72 €	
Accueil périscolaire du soir	1,90 €	2 €

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs.

Vous pouvez inscrire votre/vos enfant(s) jusqu'au lundi précédent le mercredi, au plus tard.

Cependant, pour les sorties, merci de donner la réponse le mercredi précédent.

Merci de prévenir si votre/vos enfant(s) est/sont malade(s) ; en appelant l'école de Loigné sur Mayenne, avant 9h au :

Temps de repos tous les après-midis pour les 3-5 ans

02-43-70-13-37 ou 06-07-07-78-10